

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement

C A U E
du J U R A



RAPPORT D'ACTIVITES

2005



Kunstmuseum- Peter Zumthor - Bregenz

SOMMAIRE

- 1 RAPPORT MORAL
- 2 LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION
- 3 LE BILAN DES ACTIVITES
- 4 LE CONSEIL AUX COLLECTIVITES
- 5 LE CONSEIL AUX PARTICULIERS
- 6 L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC
- 7 LES ACTIONS PEDAGOGIQUES
- 8 LA DOCUMENTATION
- 9 LE POLE INFOGRAPHIE



Frêne
commun



Cornouiller



Amélanchier
commun



Erable
plane



RAPPORT MORAL

2005



"Globalement en 2004, les interventions auprès des collectivités sont devenues minoritaires alors que, dans le même temps et pour la première fois depuis longtemps, les actions de type pédagogique ont constitué la dominante du temps passé et de notre autofinancement." (ext. du rapport moral 2004-2005)

La taxe était en hausse en 2005, 309 723 euros contre 228 525 euros en 2004. Cette dynamique semble se confirmer en 2006, puisque nous en sommes à 234 675 euros au 30 septembre 2006 contre 219 008 euros le 30 septembre 2005.

Le CAUE a été présent sur des actions de sensibilisation, notamment la rédaction d'une Charte de qualité sur les espaces et bâtiments commerciaux, la participation active au lancement d'une démarche expérimentale sur la création de lotissements de qualité (action à l'initiative du Parc Naturel Régional du Haut-Jura), l'animation d'une exposition-conférence sur Le Corbusier...

Pourtant, la communication n'est pas au rendez-vous, ni à la hauteur du travail fourni et du temps investi dans chaque mission. Conscient de cette lacune, tout comme l'équipe du CAUE, nous envisageons de développer nos actions en communiquant autour des projets que nous menons.

L'année 2006 est une année charnière, effectivement, Jean-Louis Vernay a quitté ses fonctions en Juillet 2006 pour laisser sa place à Cyrille Merle, paysagiste de formation.

Cyrille Merle a débuté sa formation par un parcours d'architecte (Diplôme d'études fondamentales en architecture) puis a poursuivi son cursus pour devenir paysagiste D.P.L.G.. Agé de 31 ans, il a débuté sa carrière professionnelle dans le monde de l'entreprise (entreprise de conception et réalisation de jardins privés), où il a acquis une expérience d'encadrement et de coordination dans le travail d'équipe. Par la suite, il a fait ses premières armes en tant que paysagiste salarié en agence, dans laquelle il a essentiellement travaillé sur des documents d'urbanisme. Enfin, durant ces trois dernières années, il s'est formé au conseil en architecture, urbanisme et environnement au sein du CAUE de Saône-et-Loire, où il a été amené à occuper la fonction de directeur-adjoint.

Son parcours et ses compétences qui faisaient défaut au CAUE du Jura sont les arguments qui nous ont décidés à retenir Cyrille Merle pour ce poste. Nous fondons en lui tous nos espoirs pour créer un nouveau CAUE en collaboration avec son équipe qui du reste a fait preuve de "dévotion" durant ces derniers mois. Effectivement, la qualité architecturale, urbaine et paysagère relève parfois du sacerdoce.

Il faut y croire et je pense que nous avons là, une équipe qui se sent investie par le sens du service aux autres.

1





Exceptionnellement, compte-tenu des aléas de la vie du CAUE de ces derniers mois, nous faisons notre Assemblée Générale en fin d'année. Je tiens à vous préciser qu'il s'agit là de la dernière fois et j'en profite pour vous remercier de la confiance que vous continuez à nous témoigner et espère pouvoir continuer à vous persuader de l'utilité d'une telle structure dans notre département. Il s'agit pour nous, de propager la qualité architecturale et reconquérir l'adhésion du public, élus et professionnels.

La rédaction d'un rapport d'activités de l'année 2005 est certes un exercice délicat pour notre nouveau directeur. C'est aussi l'occasion pour lui de faire connaissance avec le CAUE du Jura et de proposer au Conseil d'administration les évolutions nécessaires pour une meilleure efficacité dans le travail et dans les actions du CAUE.

Déjà, nous présentons quelques changements, il vous suffit d'aller faire un tour dans les locaux pour vous en rendre compte. Le rangement des archives, le dessin d'un nouveau logo, un projet de site internet, des petits travaux de rafraîchissement des locaux, sont autant d'éléments qui nous laissent présager d'un avenir prometteur.

Le bilan 2005 est satisfaisant mais est-il nécessaire de se tourner vers le passé hormis pour en tirer les enseignements ? C'est dans ce sens que j'ai souhaité que Cyrille Merle rédige ce rapport d'activités afin de nous faire part de ses propositions pour faire évoluer le CAUE, tout en restant conscient de la réalité économique du CAUE, basée sur le revenu de la TD CAUE et des conventions passées avec nos différents partenaires.

Voici une ébauche de notre avenir et du cadre dans lequel j'invite à travailler, toute l'équipe du CAUE, pour cette nouvelle ère qu'entame le CAUE du Jura :

- Offrir un service de proximité pour les particuliers en décentralisant nos permanences
- Communiquer sur notre offre de services en s'adressant aux élus, à nos partenaires légitimes et aux citoyens jurassiens par le biais des moyens modernes de communication (internet, participation au salon de l'habitat...)
- Continuer et persévérer dans notre mission éducative vis-à-vis des jeunes publics mais aussi des moins jeunes
- Développer des partenariats avec nos interlocuteurs institutionnels (Etat, Conseil Régional, Conseil Général...)
- Collaborer avec les métiers de l'architecture (architectes, artisans, associations diverses) pour organiser des visites, sensibiliser à l'utilisation de techniques novatrices ou traditionnelles dans le bâtiment
- Envisager la création d'une Union Régionale afin de donner un cadre institutionnel aux actions menées en collaboration avec les CAUE du Doubs et de Haute-Saône.

Nombreuses ambitions, vaste programme pour notre nouveau CAUE, son nouveau directeur et son équipe en qui je réitère toute ma confiance pour insuffler une dynamique nouvelle au CAUE.

Bien évidemment, toutes ces actions n'ont qu'un seul et même objectif, sensibiliser le plus grand nombre d'entre nous à l'amélioration et à la prise en compte de notre cadre de vie afin que nos paysages, nos villes, notre habitat évoluent en symbiose avec leur territoire et leurs acteurs.



2005

2

LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Conformément à ses statuts, le CAUE est constitué :

- d'un Conseil d'Administration composé de 24 membres répartis en 6 collèges. Il est présidé par Denis BAILLY-MAITRE, Conseiller Général du canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux,
- d'un bureau composé de 5 membres du Conseil d'Administration,
- d'une assemblée des adhérents constituée, en 2005, de 107 membres dont 74 communes, 1 communauté de communes, 14 associations et professionnels et de 18 particuliers.





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPRESENTANTS DE L'ETAT (Membres de droit)

- Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France (M. Michel JEAN)
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture (M. Michel MEUNIER)
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipeement (M. Gérard PERRIN)
- Monsieur L'Inspecteur d'Académie (M. Roland FRANIATTE)

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

- Denis BAILLY-MAITRE, C. G. de St-Laurent-en-Grandvaux
- Alain BIGUEUR, C.G. de Montbarrey
- Marie-Christine CHAUVIN, C.G. de Salins-les-Bains
- Georges GALLET, C.G. de Saint-Amour
- Marcel ODOBEL, Maire de Viry
- Lucien PAULIN, C.G. de Dampierre

REPRESENTANTS DES PROFESSIONS

- Alain BRUSTEL, Architecte
- Guy FRESARD, Fédération B.T.P. du Jura
- Alain MAIRE-AMIOT, Chambre d'Agriculture du Jura
- Isabelle PERRET, Architecte

PERSONNES QUALIFIEES

- Xavier FERNEX de MONGEX, Délégué V.M.F
- Claude JACQUENOT, fondation Patrimoine Jura

MEMBRES ELUS

- Pierre BARISAU, Maire de Bonnefontaine
- Robert CARNET, Président Chambre de Métiers du Jura
- Michel DROIT, Maire de Le Pin
- Jean-Louis GRILLET, Adjoint au Maire St-Laurent-en-Grandvaux
- Bernard PASTEUR, Directeur du CAL du Jura
- Claude PECCLET, Directeur de Habitat & Développement

VOIX CONSULTATIVES

Cyrille MERLE : Directeur

Florence JUILLARD-FERREUX : Représentante du personnel

LE BUREAU

Président : Denis BAILLY-MAITRE, C. G. de St-Laurent-en-Grandvaux

Vice président : Michel DROIT, Maire de Le Pin

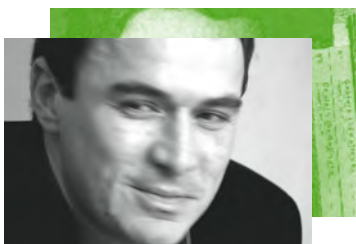
Vice président : Lucien PAULIN, C.G. de Dampierre

Secrétaire : Claude PECCLET, Directeur de Habitat & Développement

Trésorier : Bernard PASTEUR, Directeur du CAL du Jura



LE PERSONNEL :



Directeur

Cyrille MERLE, Paysagiste



Secrétaire Comptable

Maud BACHELEY



Secrétaire

Monique VERNAY



Documentaliste

Caroline SAFFREY



Infographiste

Laurence ELVEZI



Architecte

Florence CLEMENT



Architecte

Olivier DRAUSSIN



Architecte

Florence JUILLARD FERREUX



LES MEMBRES ADHERENTS

les professionnels :

SARL BARREAU-LONGCHAMP, Architectes, Dole
CHAMBRE de METIERS, Lons-le-Saunier
FAUCHER Frédéric, Architecte, Laives (71)
ICBA PERRET Isabelle, Architecte, Arbois
JUST Alain, Architecte, Lons-le-Saunier
PERCHE Marie-Anne - BOUGEAULT Patrick, Architectes, Blanzay (71)
PROFIL ENVIRONNEMENT, Bureau d'études, Bletterans
SCHOUVEY Christian, Architecte, Dole
SARL TONNAIRE, Pont d'Héry

les associations :

CAL du Jura, Lons-le-Saunier
CAPEB du Jura, Lons-le-Saunier
Chambre d'Agriculture du Jura, Lons-le-Saunier
H & D du JURA, Lons-le-Saunier
Comité du Tourisme du Jura, Lons-le-Saunier

les particuliers :

ARBET Christophe, Lons-le-Saunier
BORDIAUX Jeanne, Montmorot
CHAMBET Marie-Françoise, Conliège
COUPRIE Marie
GAILLARD Nicole ou Jean-Claude, Saint-Claude
GAUTHIER Nicole, Courlaoux
GRILLET Simone ou Jean-Louis, Saint-Laurent-en-Grandvaux
GUILLEMIN Monique, Montmorot
HILAIRE Noëlle, Censeau
LECOMTE Janine, Lons-le-Saunier
LEFEBVRE Annick, Lons-le-Saunier
MANGEMATIN Fanny, Savigny-sur-Grosne (71)
MEYNIER Andrée, Orgelet
ROY Simone, Lons-le-Saunier
RUYER Suzanne, Lons-le-Saunier
SINTOT Yvette ou Marcel, Santans
VARLOT Jacqueline ou Jacques, Bruailles (71)
VUILLOMET Geneviève ou Robert, Messia-sur-Sorne



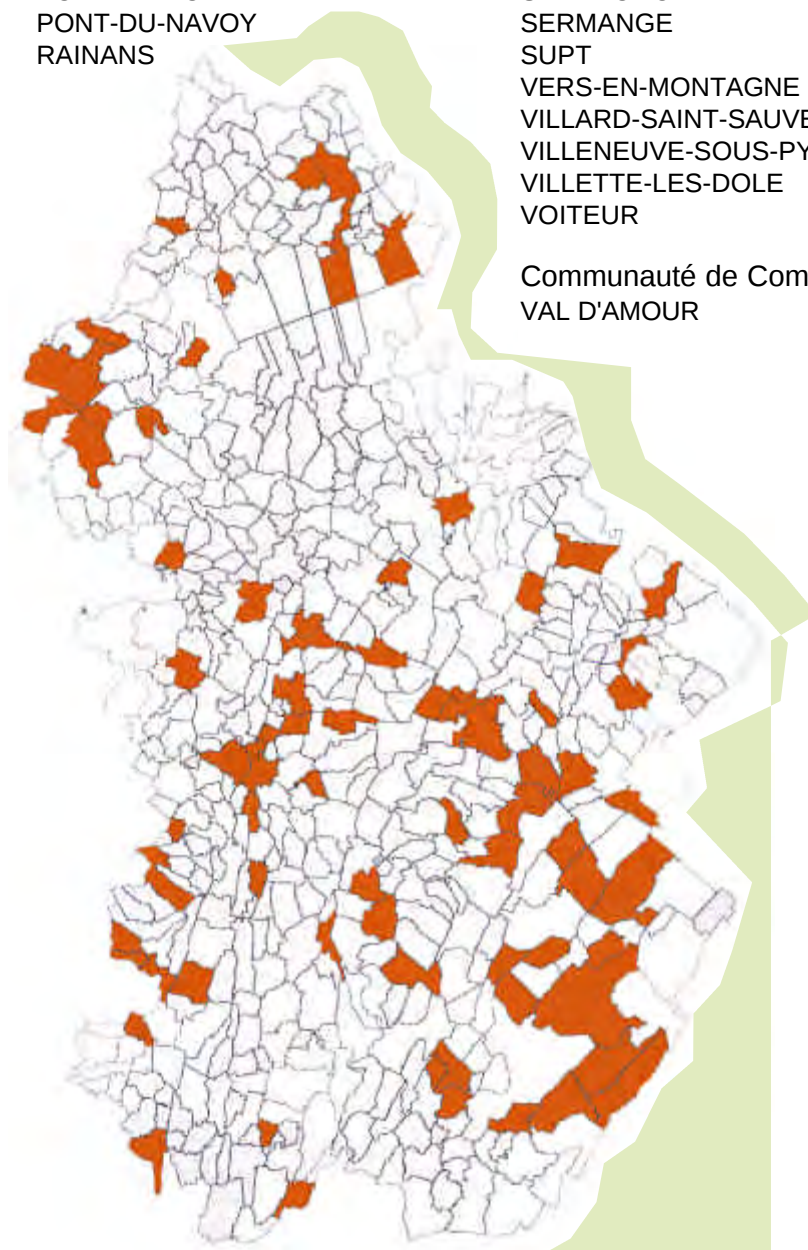
les collectivités locales :

ABERGEMENT-LA-RONCE
LA BARRE
BAREZIA-SUR-AIN
BAVERANS
BEAUFORT
BONLIEU
BOURCIA
BRIOD
CENSEAU
CHAMOLE
LA CHASSAGNE
CHATELNEUF
CHATEAU-DES-PRES
LA CHAUMUSSE
CHAUX-DES-CROTENAY
CHAUX-DES-PRES
CHEVREAUX
CIZE
COISIA
COUSANCE
DENEZIERES
DESNES
DIGNA
ESSIA
ETREPIGNEY
LE FIED
FONCINE-LE-BAS
FRAISANS
LE FRASNOIS
FRONTENAY
GENDREY
GILLOIS
GRANGES-SUR-BAUME
LAJOUX
LAMOURA
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE
LAVIGNY
LOISIA
LONGCHAUMOIS
LONGWY-SUR-LE-DOUBS
LONS-LE-SAUNIER
MACORNAY
MALLEREY
MESNAY
MEUSSIA
MONNET-LA-VILLE
MONTAGNA-LE-RECONDUIT
MONTMOROT

MONT-SUR-MONNET
MORBIER
LA MOUILLE
NOZEROY
PASSENANS
PESEUX
LE PIN
PLAISIA
PONT-DE-POITTE
PONT-DU-NAVVOY
RAINANS

LA RIXOUSE
SAINT-AUBIN
SAINT-BARAING
SAINT-HYMETIERE
SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX
SAINT-LOUP
SAINT-LUPICIN
SELLIERES
SEPTMONCEL
SERMANGE
SUPT
VERS-EN-MONTAGNE
VILLARD-SAINT-SAUVEUR
VILLENEUVE-SOUS-PYMONT
VILLETTE-LES-DOLE
VOITEUR

Communauté de Communes
VAL D'AMOUR

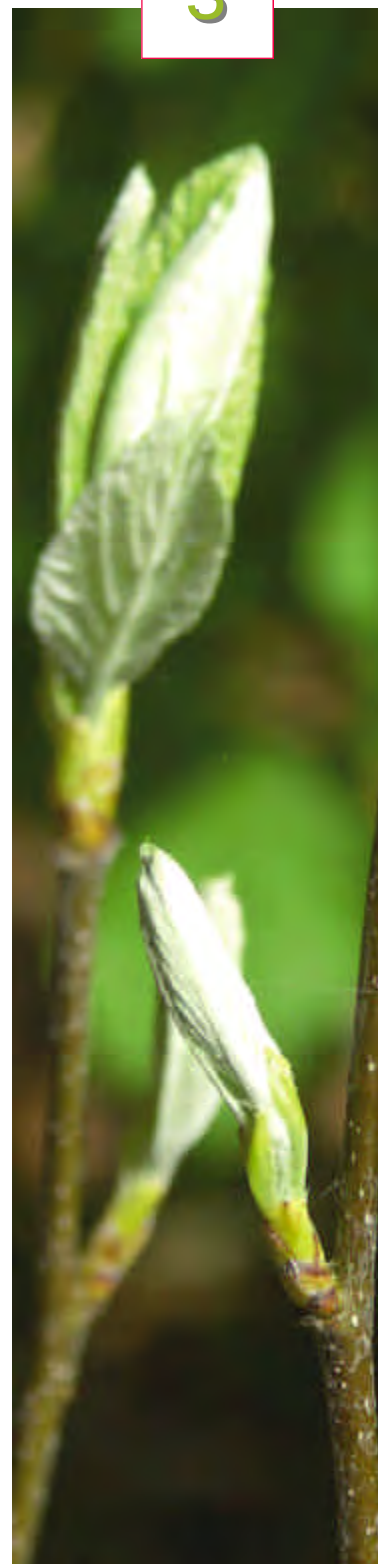


Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement

C A U E
du **J U R A**

BILAN DES ACTIVITES 2005

3





Répartition des missions du CAUE

Lorsqu'on observe le graphique ci-contre, on constate rapidement que le conseil aux collectivités représente la moitié du temps consacré aux missions, le conseil aux particuliers, presque un quart.

13 % sont consacrés à la formation-sensibilisation et 12 % aux groupes de travail avec nos différents partenaires (Conseil Général, comités de pilotage, DDE, DRAC, projets régionaux menés avec les deux autres CAUE).

Ces chiffres s'expliquent de différentes manières :

- la part élevée du conseil aux collectivités est pour nous l'un des moyens les plus efficaces d'amener les communes, et par leur intermédiaire les particuliers, à réaliser des projets de qualité. Cette proportion s'explique également sans doute par le fait qu'une partie de cette activité est conventionnée et financée en partie par le CAUE.

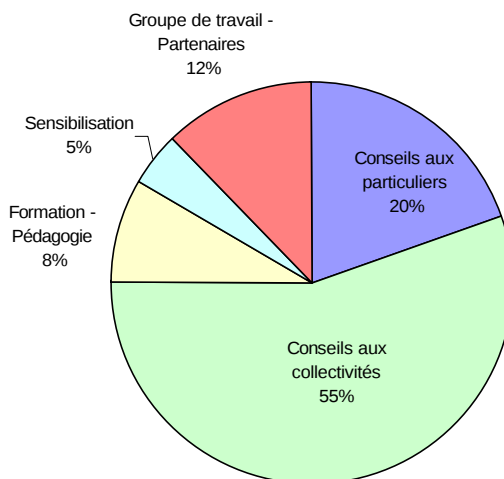
- le conseil aux particuliers représente aussi une part importante de notre activité mais «l'efficacité» de nos conseils est parfois discutable. Les avis sur permis paraissent parfois vains.

- la sensibilisation et la formation sont d'autres moyens de sensibiliser le grand public. L'efficacité n'est pas perceptible en temps réel, mais ces actions permettent d'éduquer le regard et de considérer l'approche architecturale, urbaine et paysagère comme une évidence. Nous n'en sommes pas encore là. Il s'agit peut-être d'un aspect que nous pourrions développer afin de sensibiliser le plus en amont possible nos interlocuteurs qu'ils soient collectivités ou particuliers.

- la catégorie groupe de travail et partenaires représentent le temps dévolu :

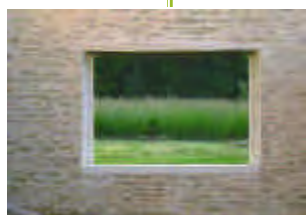
- aux projets régionaux menés par les trois CAUE
- aux partenariats avec des organismes comme le PNR du Haut-Jura, la DDE, DRAC et autres organismes
- aux différentes participations à des comités de pilotage, jurys de concours pour diverses structures telles que les collectivités, l'OPAC...

Cette dernière catégorie est en quelque sorte la catégorie « fourre-tout ». Tous les salariés du CAUE rendent compte de leurs temps de travail en remplissant des fiches de présence qui permettent d'évaluer nos actions et de mesurer leur efficacité. C'est pourquoi, il conviendra d'adapter ces tableaux afin de pouvoir rendre compte du temps passé sur certaines missions comme la participation aux jurys de concours ou autres consultations qui représentent un temps important.



RÉPARTITION DES MISSIONS DU CAUE

P E R S P E C T I V E S :



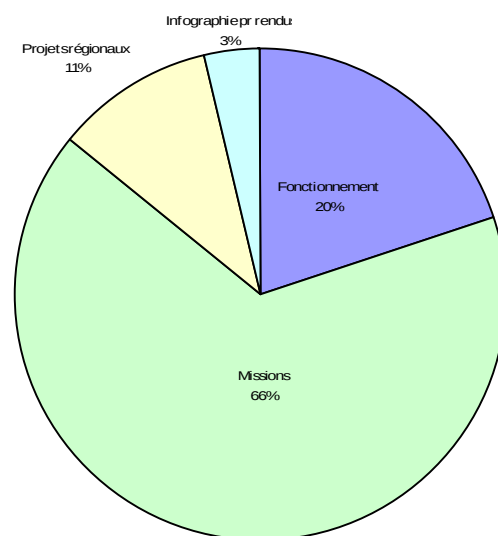
- **Sensibiliser en amont des projets** en développant les missions de sensibilisation, de formation et de pédagogie
- **Développer la communication** pour rendre nos manifestations perceptibles du grand public
- **Améliorer notre connaissance du CAUE** afin de mieux évaluer notre outil de travail

Rapport entre la gestion du CAUE et le temps consacré aux missions

Si l'on prend en compte le temps global de tous les salariés du CAUE, on constate que 20% du temps total est consacré à la gestion et au bon fonctionnement du CAUE.

- 66 % du temps concerne nos missions
- 11 % du temps est consacré à des actions régionales (notamment le pôle documentaire) menées en partenariat avec nos confrères des CAUE du Doubs et de Haute-Saône
- 3 % du temps est consacré au rendu graphique de nos documents.

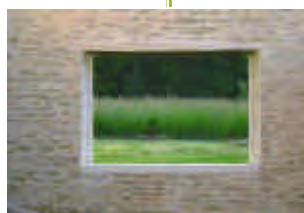
Certaines de ces actions sont mal diffusées et donc peu perceptibles par le grand public. On ne sait d'ailleurs pas évaluer le temps consacré à la communication.



RAPPORT ENTRE LA GESTION DU CAUE ET LE TEMPS CONSACRÉ AUX MISSIONS

P E R S P E C T I V E S :

- **Réserver et évaluer le temps de travail nécessaire à la communication**
- **Développer la communication** via la création d'un site internet, l'écriture d'une nouvelle charte graphique et la production de documents d'information
- **Améliorer la diffusion** de nos actions
- **Rendre nos actions régionales plus perceptibles**



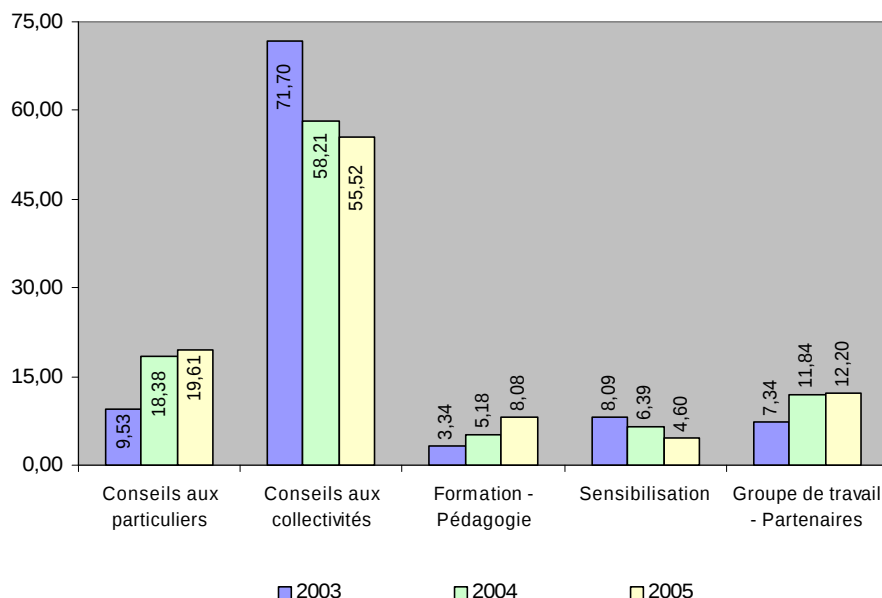


Evolution du temps consacré aux missions

On observe une augmentation constante du temps consacré aux conseils aux particuliers. Cette hausse est en partie due à l'accroissement de la demande de la part des services instructeurs de la DDE.

Parallèlement, le temps consacré aux conseils aux collectivités a tendance à diminuer. Ce phénomène s'explique, entre autres, par l'approche de périodes électorales peu propices au lancement de nouveaux projets. La participation financière aux activités du CAUE dissuade parfois certaines communes de faire appel à nos services. A nous de leur démontrer l'intérêt de notre démarche qualitative qui à terme est bénéfique pour les communes et leurs citoyens.

La participation versée au CAUE lors de ces conventionnements n'est qu'une contribution aux frais engendrés par la mission de conseil réalisée. Elle ne représente en aucun cas la réalité des frais engagés par le CAUE dont une partie se trouve prise en charge le CAUE.

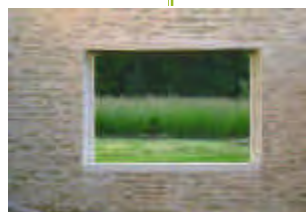


EVOLUTION DU TEMPS CONSACRÉ AUX MISSIONS

Au cours de l'année 2005, les actions liées à la formation et à la pédagogie ont légèrement augmenté. Même si une action au niveau régional (pilotee par le CAUE 25) existe pour les élèves de collèges et lycées, il nous paraît essentiel de sensibiliser les enfants du primaire, « bâtisseurs » de notre avenir.

On note une baisse de l'action de sensibilisation. Cette baisse s'explique par la fin d'actions importantes et consommatrices de temps sur 2003 et 2004 (ex. l'exposition sur les jardins et la participation à l'ouvrage « Habiter la montagne »). Enfin, on observe une certaine stabilité dans le travail avec nos partenaires qui s'explique en partie par la mise en place du pôle documentaire régional.

P E R S P E C T I V E S :



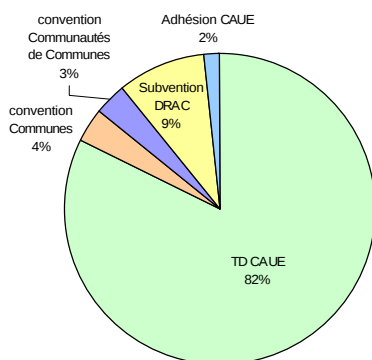
- **Faire connaître le CAUE et ses actions auprès de nos partenaires**
- **Etudier la possibilité d'autres modes de financement**, notamment en passant par des partenariats avec nos interlocuteurs institutionnels (ex. Etat, région, département...)
- **Affirmer notre rôle pédagogique vis-à-vis de tous les publics**
- **Développer la sensibilisation** (ex. publications d'ouvrages, visites, conférences...)

Evolution et répartition des produits d'exploitation

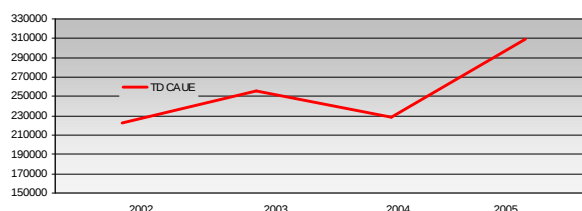
Pour l'année 2005, le budget total du CAUE s'élève à 381 325,07 euros pour un total de charges de 380 719,89 euros. Les comptes sont donc en parfait équilibre pour l'année 2005, même si la répartition des revenus ont évolué entre 2004 et 2005.

Sur les deux graphiques ci-contre, on observe une hausse de la taxe départementale CAUE en 2005 et parallèlement une baisse des revenus liés aux conventions passées avec les collectivités (communautés de communes et communes). Ces baisses s'expliquent entre autres par l'approche de périodes électorales moins propices aux projets et la fin d'actions importantes comme la Charte Nord-Jura.

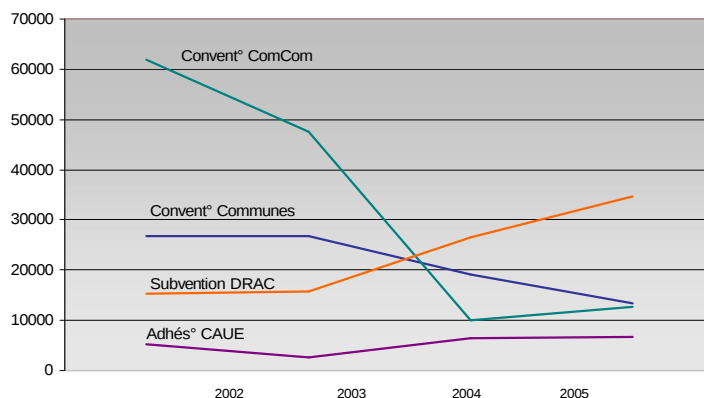
Dans le même temps, on observe une augmentation régulière des subventions DRAC, qui s'explique par le report d'une partie de ces dernières, d'une année sur l'autre, en relation avec l'avancement des projets. Enfin, la part des adhésions est stagnante et représente une faible part du budget.



RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



EVOLUTION DE LA TAXE CAUE

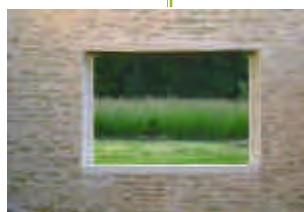


EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

La hausse de la TD CAUE nous laisse entrevoir un avenir meilleur. Encore faut-il s'assurer de la stabilité de cette évolution, en proposant éventuellement une convention au Conseil Général qui nous reverse cette taxe parafiscale. Ne peut-on pas profiter de cette conjoncture favorable pour faire évoluer le mode de financement du CAUE ?

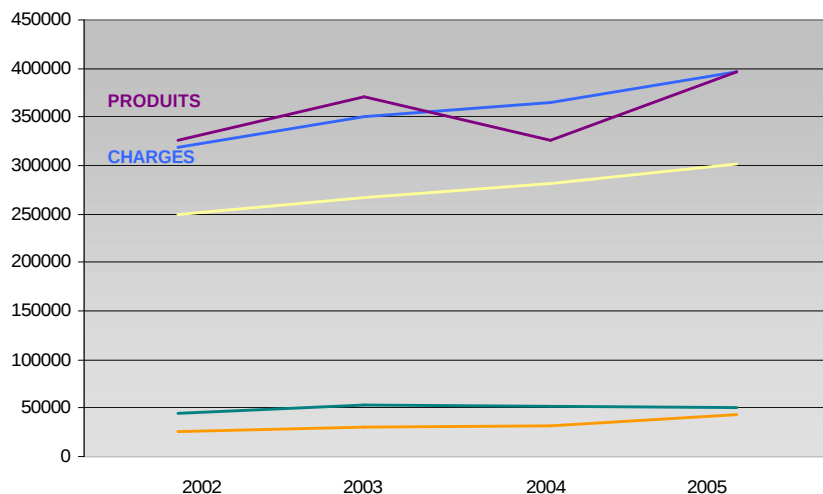
P E R S P E C T I V E S :

- Recréer une relation de confiance avec nos partenaires
- Encourager l'adhésion philosophique des élus à notre mission de service public
- Profiter de la conjoncture économique favorable pour faire évoluer le mode de financement du CAUE
- Envisager d'autres partenariats avec des organismes comme la DDE, DDAF...





Evolution et répartition des charges d'exploitation



La courbe des produits et des charges fait apparaître un budget équilibré pour l'année 2005 alors qu'il était légèrement déficitaire pour 2004.

Globalement, on observe une hausse régulière des charges salariales qui témoigne de l'équilibre de l'équipe en place et une stabilité des charges liées au fonctionnement et aux actions.

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

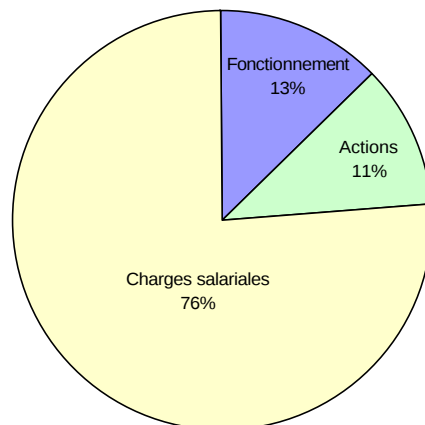
Les $\frac{3}{4}$ du budget sont affectés aux charges salariales soit 302 027 euros, 13% sont réservés au fonctionnement et à l'entretien des locaux, soit 50 200 euros et 11% sont investis pour mener à bien toutes les missions du CAUE, soit 31 562 euros.

Lorsqu'on fait le bilan, le budget réservé au fonctionnement du CAUE paraît faible en proportion de la masse salariale - 10 743 euros d'amortissement pour l'année 2005. Ces chiffres révèlent une situation financière saine, sans endettements et sans investissements.

Mais l'outil CAUE est-il encore adapté à l'image que nous souhaitons lui donner ?

Sur le plan du parc informatique, le matériel est relativement récent mais certains postes devront être renouvelés en raison des avancées techniques que nous faisons chaque jour. Un investissement sera à prévoir dans le domaine des logiciels informatiques et du matériel de reprographie.

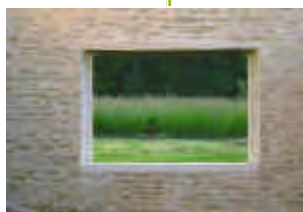
Enfin, si l'on souhaite renouveler l'image du CAUE, les locaux devront être rénovés à minima étant donné que nous sommes assurés d'être locataires jusqu'en 2010.



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS POSTES

P E R S P E C T I V E S :

- **Renouveler et entretenir le matériel informatique** (logiciels et matériel)
- **Améliorer l'outil de reprographie** (ex. location d'un copieur couleur)
- **Envisager des travaux provisoires de rénovation des locaux**
- **Créer une ligne budgétaire pour la communication**



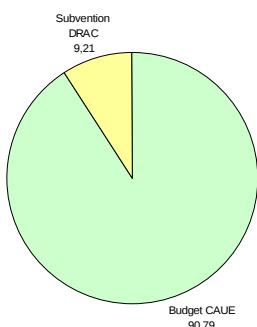
Les actions régionales

L'union régionale des CAUE de Franche-Comté n'est pas encore formalisée, mais les équipes des trois CAUE travaillent régulièrement ensemble depuis une dizaine d'années.

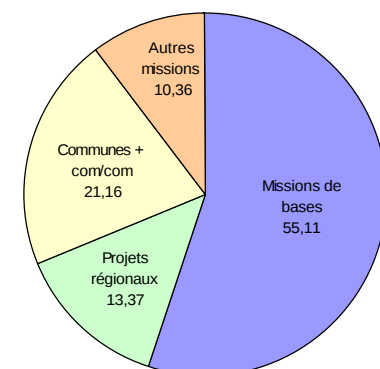
Nos actions régionales bénéficient actuellement du soutien de la DRAC (Ministère de la culture) et concernent les domaines suivants :

- sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire et formation des enseignants, développement d'outils pédagogiques
- constitution du pôle régional de ressources documentaires avec informatisation des bases de données et mise en ligne à terme d'un catalogue collectif (projet piloté par le CAUE du Jura).

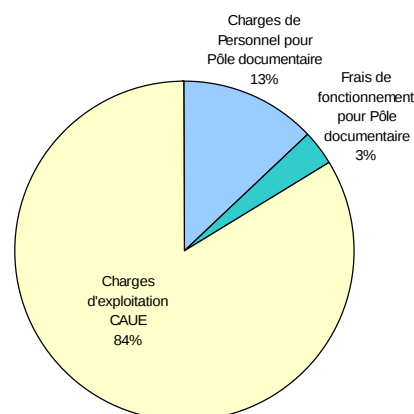
Les projets régionaux représentent 13,4 % du temps de travail consacré aux missions du CAUE. La part de la subvention versée par la DRAC représente 9,2 % de notre budget total en 2005. Cette part importante sur notre budget 2005 et son augmentation depuis 2003 s'expliquent par le report des recettes de l'exercice n-1 sur l'exercice 2005. Ce report correspond à l'état d'avancement des missions conventionnées avec la DRAC, en l'occurrence, pour le CAUE du Jura, le pôle documentaire.



PART DE LA SUBVENTION DRAC
DANS LE BUDGET DU CAUE



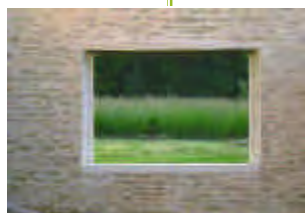
RÉPARTITION EN TEMPS PASSÉ
HORS TEMPS DE FONCTIONNEMENT



CHARGES REPRÉSENTÉES PAR LE PÔLE DOCUMENTAIRE
DANS LE TOTAL DES CHARGES DU CAUE

P E R S P E C T I V E S :

- Création d'une Union régionale des CAUE de Franche-Comté
- Evaluation de notre temps de travail sur les actions régionales
- Equilibrage de notre participation aux actions régionales en tenant compte également de nos impératifs
- Création d'un Observatoire de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage pour mieux connaître les réalisations de notre région
- Rédaction de fiches-conseil thématiques d'information et de recommandation à destination des particuliers et maîtres d'ouvrage public
- Lancement d'un cinquième Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement



Selon la Loi sur l'Architecture de 1977, "le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement". Lorsque l'importance des missions le requiert, des conventions d'accompagnement ou de partenariat sont passées avec les maîtres d'ouvrages publics, tandis que certaines problématiques simples peuvent être traitées gratuitement dans le cadre de conseils ponctuels. Les conventions CAUE intègrent une participation financière des collectivités, qui représente en moyenne 60% du coût réel de l'intervention, coût auquel sont appliqués deux coefficients modérateurs liés à la taille de la collectivité et à son Indice d'Effort Fiscal (IEF), afin d'établir une certaine solidarité entre les territoires.

Les différentes missions de conseils aux collectivités que nous avons menées en 2005 nous ont permis d'ac-

Champvans : établissement d'un guide de restauration et d'un nuancier de teintes à destination des habitants du village, sensibilisation des éventuels porteurs de projets (lors d'une réunion publique), accompagnement individuel.

Chaux des Crotenay : il s'agissait d'accompagner la

commune dans son projet d'installation de HLL (habitat léger de loisir) sur le site du camping municipal, et de prévoir l'extension et le réaménagement du bâtiment d'accueil.

Entre Deux Monts : réflexion sur l'aménagement des abords de la salle des fêtes et d'un espace de jeux pour enfants en complément de la cour existante.

Lamoura : création d'un outil d'aide à la décision pour les locaux de la mairie et des logements communaux, selon deux hypothèses : la réhabilitation de la mairie actuelle ou la construction d'un nouveaux bâtiment.

Lavans les Saint-Claude : en préalable à un concours d'architecture, analyse du site et établissement du cahier des charges qualitatif en vue de la construction du Cantou (unité de vie pour personnes âgées) et de logements sociaux.

Lavigny : suite à l'établissement en 2004 d'un outil d'aide à la décision quant à l'aménagement d'une nouvelle mairie, définition des éléments de programmation et de l'enveloppe budgétaire en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre (projet différé).

Les Rousses : dans le cadre de l'opération-pilote initiée par le PNR du Haut-Jura "Pour une autre conception des lotissements", analyse du site, définition des enjeux





de l'aménagement, établissement du cahier des charges architectural, urbanistique et paysager en vue de la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (équipe retenue : Les Pressés de la Cité – Grenoble).

Loisia : réflexions sur l'aménagement d'espaces publics (espace de loisirs et jeux pour enfants), suite à la démolition d'un immeuble. Cette intervention complète l'aménagement de la place du village et la rénovation de la fontaine.

Montmorot : réflexions sur l'aménagement d'un espace boisé classé en parc urbain, espace de loisirs regroupant des activités à destination des différentes générations. La localisation de ce projet au sein de la commune a permis de proposer la création de liaisons inter-quartiers et sa connexion avec la future voie verte (projet intercommunal).

Prémanon : accompagnement de la commune pour l'aménagement d'un pôle Petite Enfance et la réorganisation de l'école primaire. Cette mission comprenait la mise en place d'une consultation d'architectes, qui a abouti à la sélection de l'agence G. Ladoy – D. Chalumeau de Lons-le-Saunier, suite à une "procédure adaptée avec remise de prestations légères".

Saint-Hymetière : élaboration d'une Charte Patrimoine, conçue en collaboration avec le SDAP et la DDE. L'objectif de ce document est de sensibiliser les habitants au patrimoine local et de les aider dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Sellières : suite au transfert des écoles du village, élaboration des hypothèses de

Accompagnement conventionné des communautés de communes :

Charte Environnement Nord-Jura : dans le cadre de la Charte, analyse architecturale, urbanistique et paysagère de l'ensemble du territoire de trois communes – **Rans, La Bretenière et Amange** – aboutissant à des propositions de requalification des cœurs de village et à la définition de principes d'extensions urbaines respectueuses de la structure existante. De plus, la commune d'**Amange** a souhaité une réflexion complémentaire sur le réaménagement de sa mairie-école, des anciens bains-douches, et sur la desserte de l'école (11 autres communes avaient bénéficié de ce type de réflexions en 2004).

Le Jura entre Serre et Chaux : constitution de fiches de sensibilisation à destination des élus et du grand public, développant les thèmes suivants :

- la maison et son environnement – pour une bonne intégration
- la rue et les espaces extérieurs – fleurir sa commune
- la morphologie des villages

Autres structures :

Aire du Jura :

suite à une première réflexion menée en 2004, déclinaison d'hypothèses d'aménagements paysagers dans le secteur du Pavillon des Cercles.



Conseils ponctuels non conventionnés :

Certains contacts avec les collectivités ont donné lieu à de simples conseils ponctuels, la réponse à la problématique qui nous était soumise ne nécessitant qu'un investissement limité en temps. C'est notamment le cas pour les communes de :

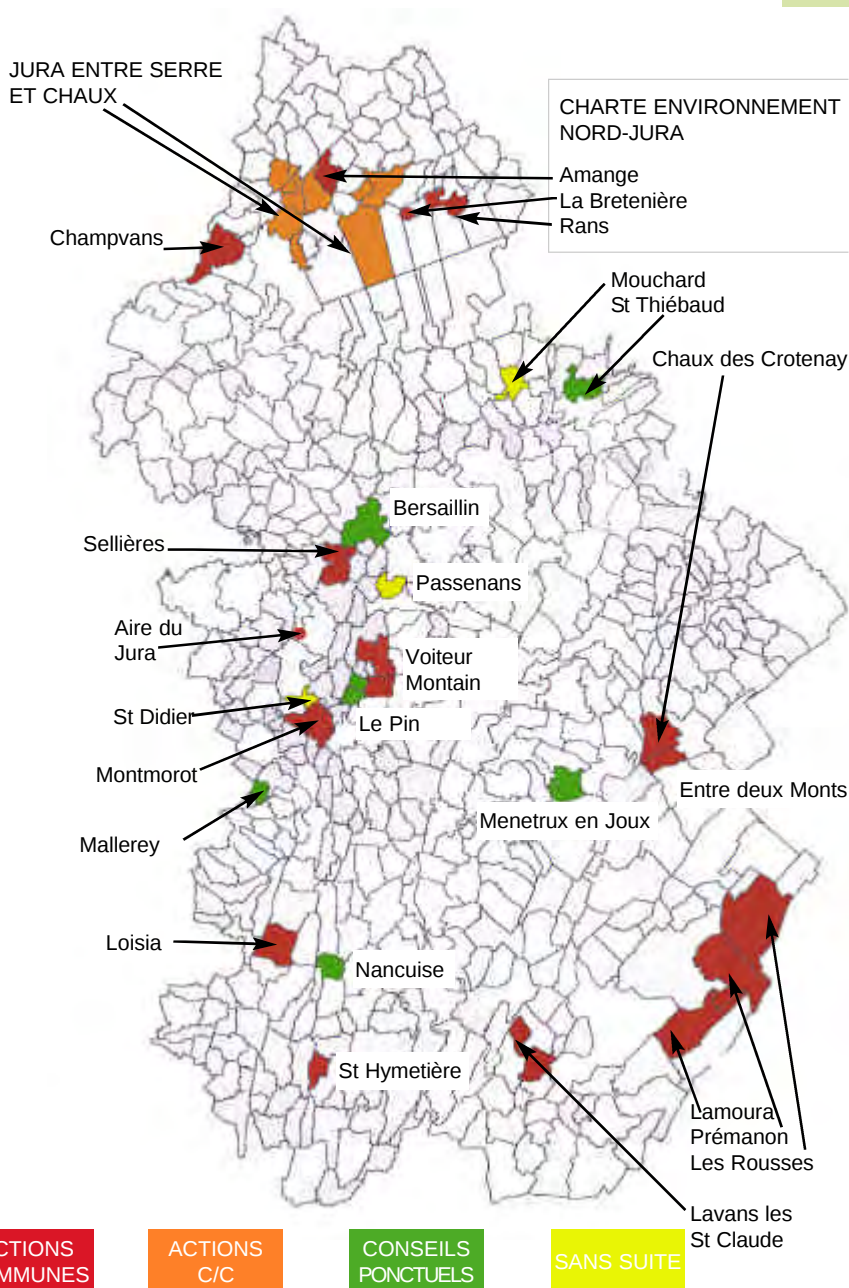
Mallerey (aménagement d'un abri bus et de ses abords)
Bersaillin (aménagement de l'ancien presbytère)
Nancuisse (rénovation de l'ancienne chapelle)
Ménétrux-en-Joux (abords du monument aux morts)
St-Thiébaud (restauration du lavoir)
Le Pin (lotissement)
Montain (restauration du lavoir)...

Propositions sans suite :

Enfin, deux de nos propositions (10% des propositions émises) n'ont pas trouvé d'écho favorable auprès des collectivités qui nous avaient sollicitées. Il s'agissait pour l'une de mettre en place un nuancier de couleurs de façade et de menuiseries pour le village, et pour l'autre d'une restructuration de la mairie. Il semblerait que le coût de la prestation d'accompagnement soit la raison principale de l'abandon de ces collaborations.

En guise de conclusion : missions conventionnées ou missions gratuites ?

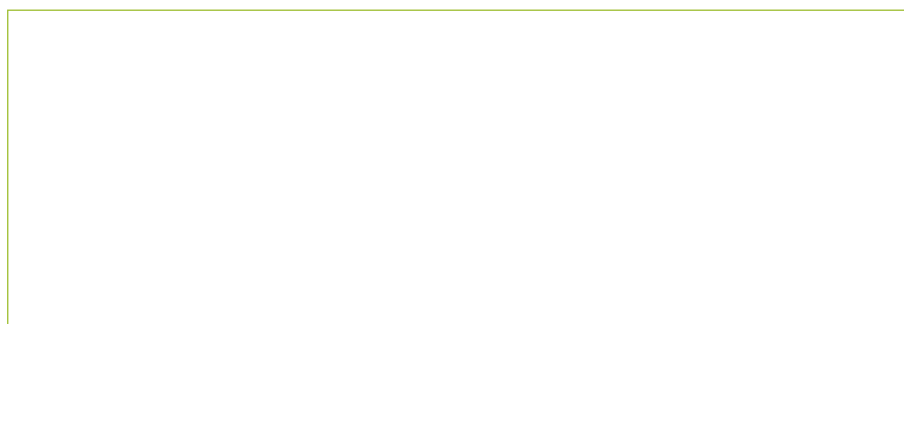
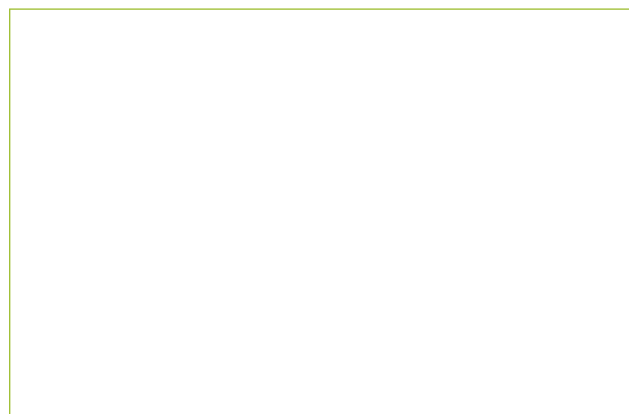
Si la distinction est assez facile à établir dès le premier contact avec les collectivités qui se tournent vers le CAUE, pour jauger la teneur d'une mission - ponctuelle ou nécessitant un investissement plus important - les quelques cas d'abandon de collaboration sont pour nous un sujet de préoccupation. Le CAUE est, on le rappelle, à la disposition des collectivités, et assure une mission de service public. Une réflexion de fond va donc être engagée sur ce sujet, afin d'améliorer le système de conventionnement, afin que chaque collectivité puisse faire appel aux compétences du CAUE, dans le respect d'un équilibre financier plus juste entre chacun des partenaires, et dans le souci constant de la plus grande efficacité du service rendu.



C A U E
du **J U R A**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement





C A U E
du **J U R A**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement

C A U E
du **J U R A**



C A U E
du **J U R A**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement

C A U E
du **J U R A**



2005

5

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

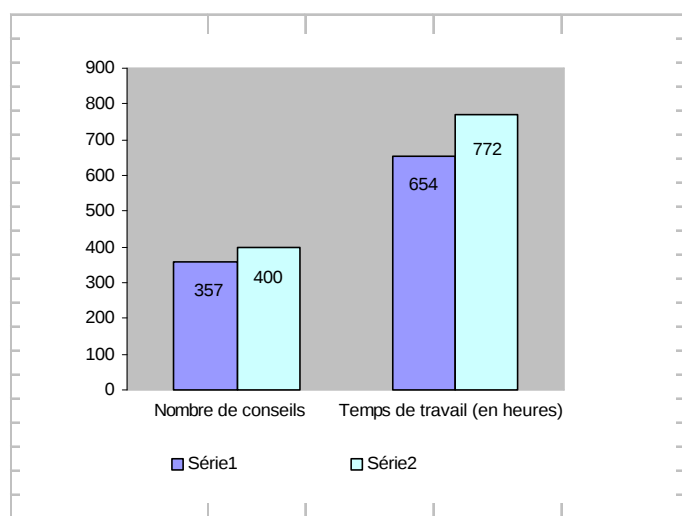
" Fournir aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. "

(Extrait de la Loi sur l'architecture de 1977)

Le temps de travail total passé en 2005 est estimé à 772 heures – 110 jours de travail - conseils aux particuliers et avis sur permis de construire confondus, soit 15 % du temps de travail total travaillé des quatre architectes conseillers.

Le nombre total de contacts est de 663, répartis entre 400 conseils aux particuliers et 263 avis sur permis, soit 60 % de conseils aux particuliers et 40 % d'avis sur permis de construire. Ces chiffres sont à rapprocher du nombre total de permis de construire déposés dans le département du Jura, qui est de 3190 sur l'année 2005.

Nombre de conseils





CONSEILS EN AMONT (400 conseils aux particuliers)

La progression par rapport à 2004 est notable : 357 conseils en 2004, + 43 conseils, + 12% de dossiers. Elle est également tangible pour le temps de travail qui passe de 654 heures en 2004, à 772 heures en 2005, + 15 % de temps de travail.

- Les conseils dans les locaux du CAUE représentent la majorité des contacts : 341 – 85%.
- Ils ont eu lieu, sur rendez-vous, dans nos locaux du CAUE à Lons-le-Saunier.
- Les conseils sur place restent ponctuels – 36 – 9%. Ils

correspondent à des conseils couleur ou opération façades conventionnées avec les communes, qui ne peuvent être donnés qu'en fonction du contexte du projet.

- Les renseignements téléphoniques sont donnés en nombre limité – 23 – 5,7%. Ils concernent souvent des renseignements d'ordre général : urbanisme, la vérification des servitudes s'appliquant aux abords des monuments historiques, interprétation d'un article du règlement de lotissement ou du plan local d'urbanisme si la collectivité en a un.

CONSEILS EN AMONT, UNE NOTION A NUANCER

Les conseils aux particuliers ont lieu, en majorité en amont du projet ; 268 dossiers, soit 67% du nombre total, ce chiffre étant stable par rapport à 2004. Pourtant, la proportion de conseils en cours d'instruction ou suite à un refus de permis – 111 dossiers – 28% – reste importante.

Ces conseils font suite, soit à un premier contact des pétitionnaires avec les services instructeurs, soit à une consultation des services de la DDE lors de l'instruction du permis de construire qui orientent les pétitionnaires vers le CAUE.

Si le nombre des dossiers en cours d'instruction est stable d'une année sur l'autre – 94 en 2004 pour 99 en 2005 ; ce qui est notable est l'augmentation du nombre de conseils suite à un refus de permis de construire, qui passe de 5 à 12.

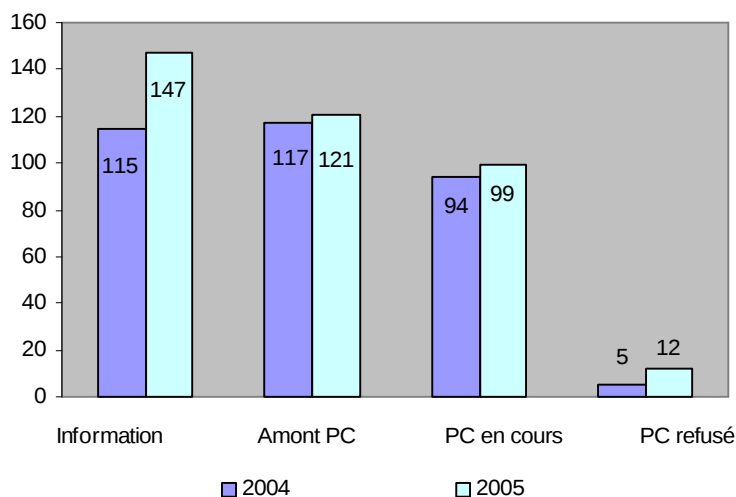
Ces chiffres apparaissent comme contradictoires avec le rôle du CAUE dont la mission première est le conseil en amont et non la participation, malgré lui, à un refus de permis.

Parallèlement, on constate une méconnaissance du CAUE :

- trop peu d'élus orientent les pétitionnaires vers le CAUE, alors qu'il s'agit d'un service gratuit (8% des conseils donnés nous parviennent via les élus)
- trop peu de particuliers font la démarche de s'informer auprès du CAUE (154 se sont présentés au CAUE, ce qui représente 38% des dossiers traités).

Nous devons donc remettre en question notre politique de communication et faire le nécessaire pour remédier à ce constat.

Stade d'avancement du projet





LES TYPES DE CONSEILS

Le plus grand nombre de conseils concerne des projets de construction de maisons individuelles et s'adressent aux particuliers – 270 conseils en 2004 et 303 en 2005, soit 75% des conseils émis – ils se répartissent environ au 2/3 de constructions traditionnelles, et 1/3 de constructions bois, toutes techniques confondues.

Depuis l'édition de la charte départementale du bois apparent dans la construction, on peut constater que l'action de sensibilisation commence à porter ses fruits. Les constructeurs sont plus souvent à l'initiative du rendez-vous, reste à sensibiliser les constructeurs hors Jura, qui n'ont pas été destinataires du document.

Les conseils couleurs concernent également les maisons individuelles. Le CAUE intervient à la demande du propriétaire, qui cherche un accompagnement.

Les autres conseils se répartissent entre bâtiments agricoles et bâtiments artisanaux. L'augmentation du nombre de conseils pour les bâtiments agricoles est notable – il passe de 8 en 2004 à 21 en 2005, soit une progression de 162%, même si le nombre reste faible. La progression du nombre de conseils à destination des agriculteurs fait apparaître une action possible sur la qualité des bâtiments agricoles dans le département, en collaboration avec d'autres partenaires.

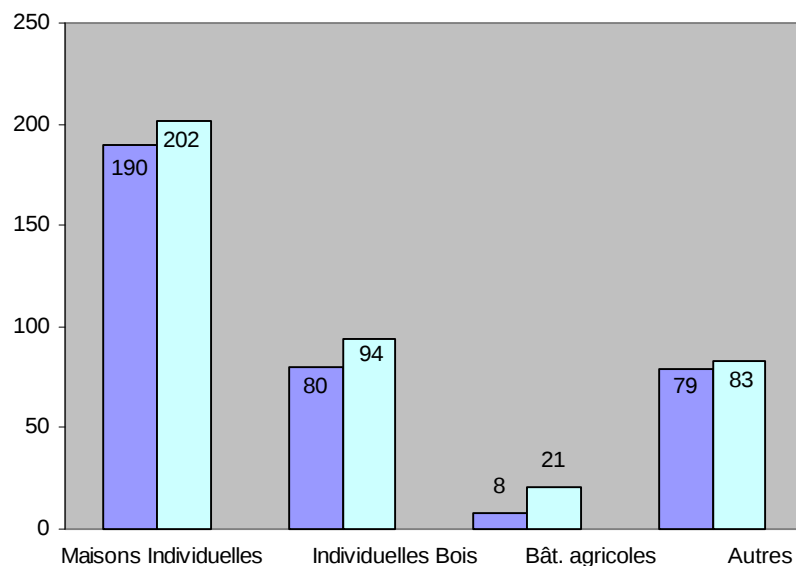
Deux sujets restent marginaux, l'aménagement des abords des bâtiments (10 demandes) ainsi que les bâtiments artisanaux ou commerciaux (2 demandes).

Les conseils se répartissent en deux thèmes principaux : la construction, en nette progression, avec une évolution de + 27% - 227 conseils en 2005 pour 178 en 2004 les conseils pour des travaux de rénovation sont en forte baisse de 15%.

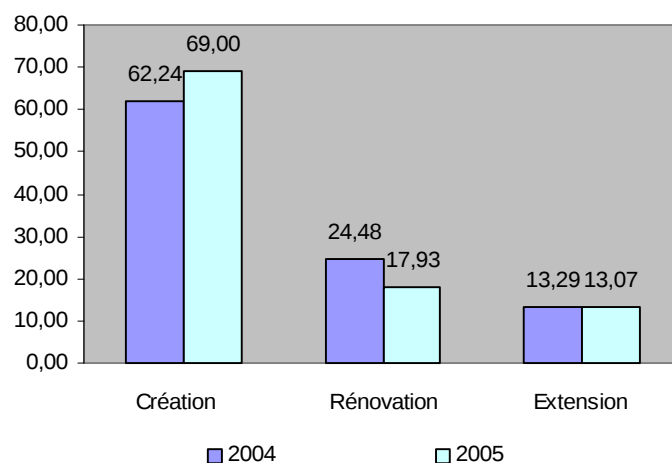
Les conseils concernant l'intégration des énergies renouvelables sur un bâtiment existant voient leur nombre augmenter, sans avoir été comptabilisés.

Pour conclure, les conseils du CAUE sont, pour 75% d'entre eux, à destination de particuliers qui construisent une maison individuelle. Il faut remarquer toutefois que seulement 38 % d'entre eux viennent spontanément.

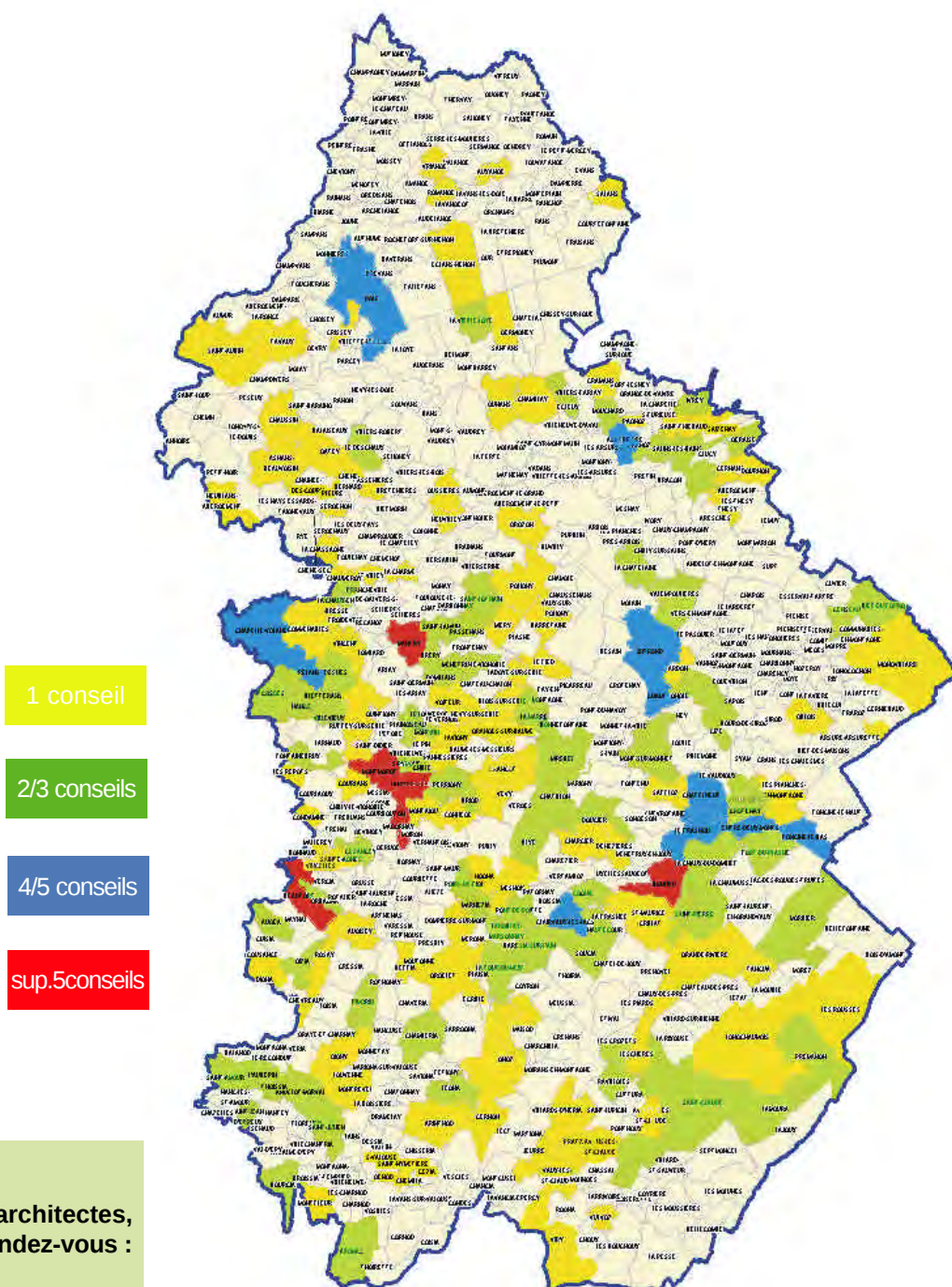
Nature des projets



Nature des projets



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CONSEILS



Jours de permanences des architectes, (permanences à Lons-le-Saunier), sur rendez-vous :

- mardi matin pour les secteurs du Nord Jura et le Val d'Amour
- mardi après-midi pour la Bresse, le Vignoble et les environs de Dole
- mercredi matin pour le Haut-Jura,
- mercredi après-midi pour le Sud Revermont, les plateaux et la Petite Montagne.



AVIS SUR PERMIS DE CONSTRUIRE

Ces avis sont donnés directement aux instructeurs de permis de construire en cours d'instruction des dossiers. L'insertion des projets dans le site (adaptation au terrain) et la forme du projet architectural sont les deux thèmes principaux. Ils sont souvent suivis par une rencontre avec le pétitionnaire, ce qui multiplie le temps de travail (2 avis sur le même dossier).

Ces avis et conseils sont beaucoup moins efficaces, dans la mesure où le projet est déjà défini, le budget établi, le constructeur choisi, le planning établi...

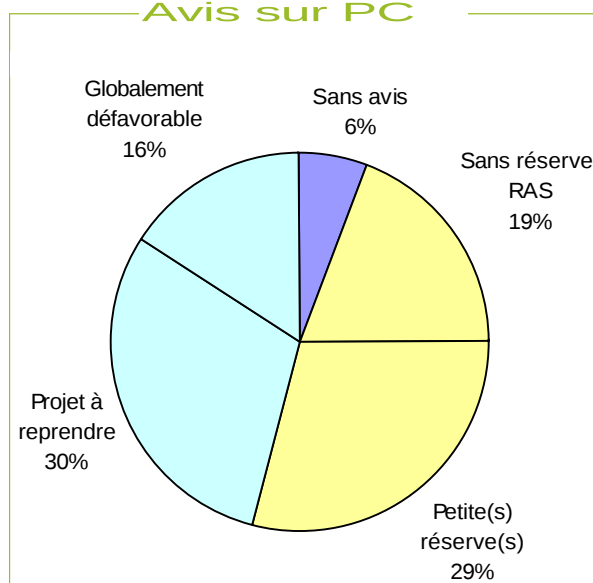
75% des dossiers transmis nécessitent des modifications plus ou moins lourdes. Ces avis sont perçus, par les pétitionnaires, comme une entrave à la construction et une perte de temps pour les pétitionnaires. Vu l'état d'avancement des projets, les avis suivis des conseils sont souvent de l'ordre de la "réparation" qui améliore ponctuellement le projet.

Le nombre d'avis sur Permis de Construire s'élève à 263 pour l'année 2005, en forte baisse (20%) par rapport à 2004, alors que le nombre de permis de construire instruits dans le département est stable. Force est de constater que cette consultation, si elle prend beaucoup de temps (37 journées de travail), reste peu efficace et ponctuelle (263 avis sur les 3190 PC instruits en 2005 – 8% des dossiers).

En croisant cette donnée avec celle des conseils, il apparaît que les services instructeurs de la DDE sont des prescripteurs de conseils aux particuliers de façon stable, mais soumettent moins de dossiers de permis de construire.

Le nombre et l'origine de ces consultations sont très variables. Certaines subdivisions nous consultent régulièrement tandis que d'autres pas du tout. On peut alors s'interroger sur la pertinence et l'utilité de ce type de conseils si ce n'est pour avoir une connaissance plus fine de la réalité de la construction dans le Jura.

Avis sur PC



P E R S P E C T I V E S :

- **Privilégier les conseils en amont spontanés**, par une meilleure communication, et des actions départementales sur la qualité des projets (bâtiments agricoles notamment)
- **Instaurer des permanences délocalisées** dans le cadre de partenariats avec des collectivités, suite à des actions précises : lotissements, loi de décentralisation...
- **Développer des actions plus globales sur la qualité des lotissements**
- **Réduire les avis sur permis de construire au profit des conseils en amont en exploitant trois axes** : formation et sensibilisation des instructeurs de permis,
- **Etablissement de documents de référence** (type charte bois apparent dans la construction – Jura) qui servent de base à l'instruction,
- **Communication du CAUE auprès des services, des collectivités et des particuliers...**





Conseil couleur :

Le Fied - la fromagerie



Le bâtiment de la fromagerie est isolé, à la sortie du village. Ce chalet-modèle s'affirmait à la fois par ses formes particulières ainsi que par des couleurs intenses.

Le ravalement de la fromagerie concerne les façades, les menuiseries et la marquise le long de la façade sud.

Le choix des couleurs a été effectué en accord avec les membres du conseil d'administration. L'objectif était de "rajeunir" et d'alléger visuellement le bâtiment tout en conservant son image très typée. Les éléments caractéristiques sont conservés : marquise et caisson sous la toiture, c'est le changement de couleur qui devra modifier les proportions.



L'orange des façades a été modifié au profit d'un jaune, dont l'intensité est comparable, le soubassement a été traité d'une teinte jaune orangé, en rappel à l'ancienne couleur du bâtiment.

L'encoffrement sous la toiture, après réparation, a été peint en blanc cassé, de façon à éclairer les façades.

Les menuiseries et marquises ont été peintes en "vert tilleul", beaucoup plus clair que le marron existant, qui apporte une touche de couleur, en harmonie avec les façades.

Avis sur permis de construire :

Construction d'un bâtiment d'activités à Domblans



façade nord

Ce projet de bâtiment est conçu par l'agence Arcad'26 (Louhans), il se situe en zone d'activités de Domblans, et se présente comme un volume simple de béton et de bois, couvert d'une toiture terrasse. Il abrite la société DEPARTEMENT EV, qui conçoit et commercialise des montures de lunettes.

Le CAUE a été consulté pour ce projet d'architecture contemporaine au moment du permis de construire et a donné lieu à un avis très favorable pour la qualité de son architecture.



façade sud

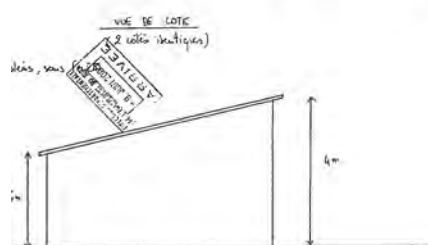
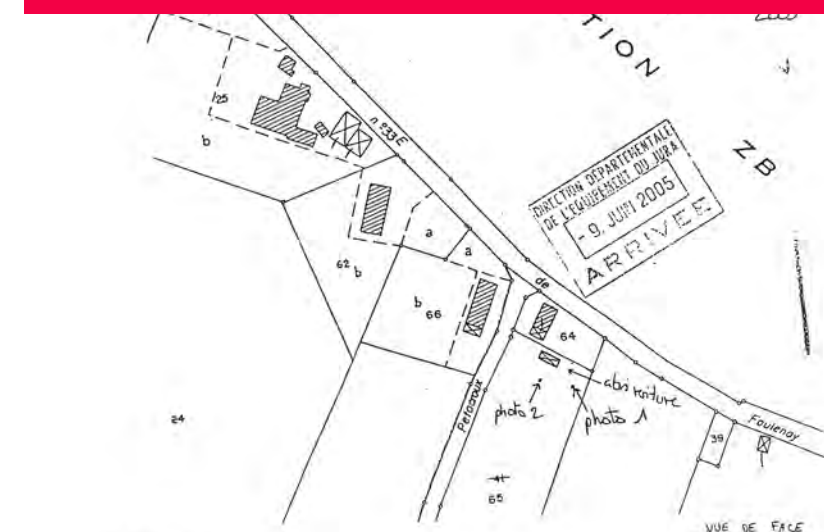
Le projet réalisé ; il apparaît la volumétrie très simple du bâtiment et les couleurs naturelles des façades participent à une bonne inscription du bâtiment dans le site de plaine.

Le traitement des abords se limite, pour l'instant à l'aménagement d'un parking à l'avant et la plantation de gazon autour du bâtiment, la parcelle servant de plateau de captage géothermique. L'insertion du projet est assurée par la proximité du bois, en limite sud de la parcelle, qui entretient un rapport spatial et visuel autant avec l'extérieur que de l'intérieur du bâtiment.

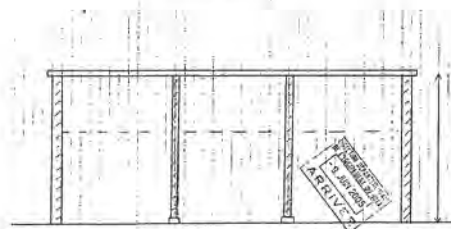


Conseil aux particuliers :

Construction d'un garage de trois places à Foulenay



Proposition du pétitionnaire



3 piliers de soutènement de bois
Plan de recouvrement en bois, ni en acier

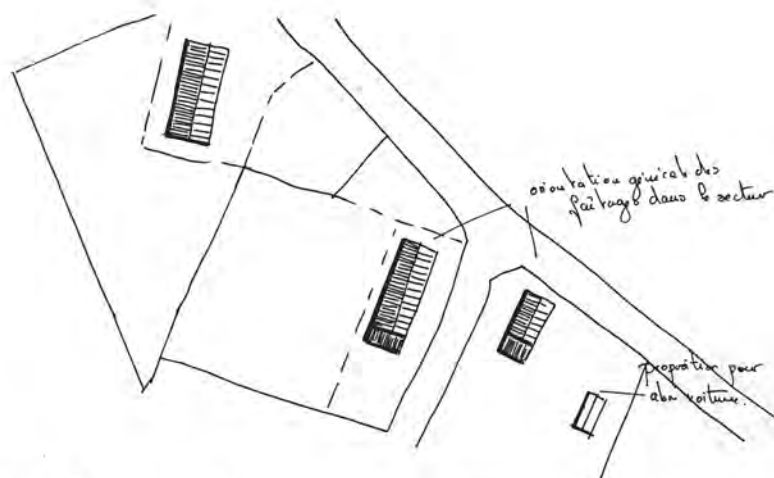
Le projet est un petit bâtiment dont l'impact est important dans le paysage dans la mesure où il est situé en zone peu bâtie, en limite du village.

Le pétitionnaire proposait, dans son dossier de permis de construire, un bâtiment couvert d'un appentis, couvert d'une toiture à un seul pan à faible pente.



Le CAUE, dans un avis sur ce permis de construire et suite à un entretien avec le pétitionnaire, recommande de construire un bâtiment, de mêmes dimensions, mais couvert d'un toit à deux pans, en reprenant les caractéristiques de la maison principale : pente de toit de 60 à 70% et même orientation du faîtage.

Après construction, il apparaît que les constructions constituent un ensemble cohérent au niveau des volumes.



Proposition du CAUE

LA DOCUMENTATION

De nombreux documents peuvent être consultés gratuitement au CAUE du Jura, de 14 h à 17 h et sur rendez-vous, sur les thèmes principaux de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage.

Des domaines plus spécifiques ont été par ailleurs développés par l'acquisition d'ouvrages et la constitution de dossiers documentaires et de fichiers bibliographiques :

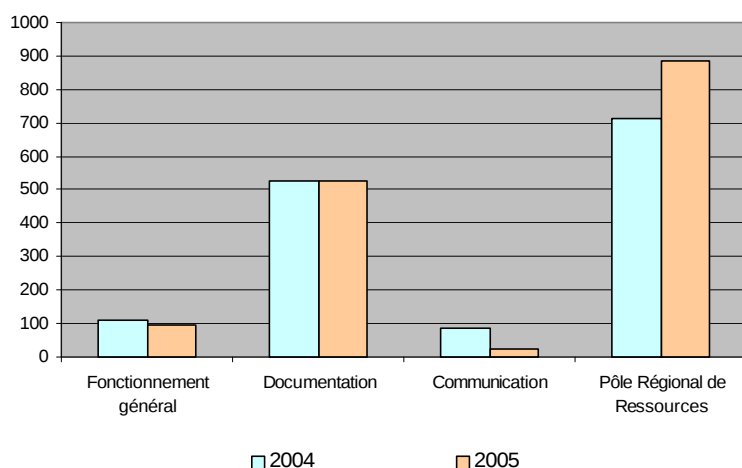
- Construction Bois
- Architecture rurale Franche-Comté
- Architecture contemporaine par localisation géographique
- Jardins et Paysage
- Publications et productions du réseau des CAUE
- Sensibilisation à l'AUE : documents et outils pédagogiques à destination du milieu enseignant.



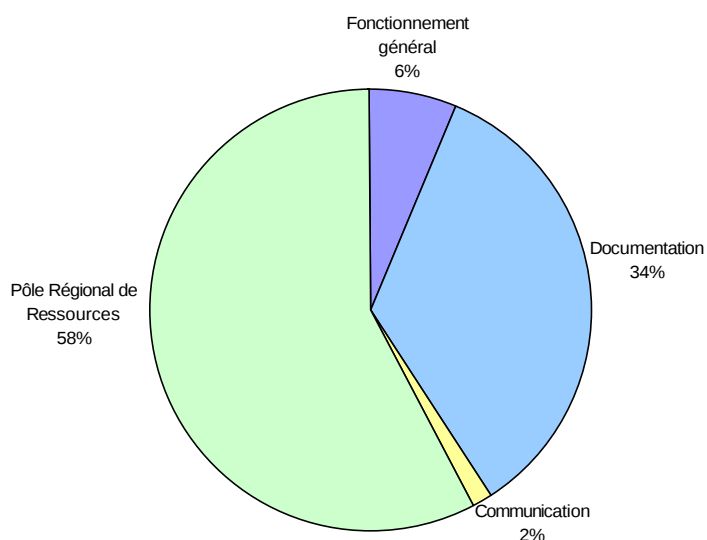


Documentaliste : répartition du temps de travail

EVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL



RÉPARTITION PAR MISSIONS



FONCTIONNEMENT GENERAL

Cette rubrique comprend les réunions, internes ou externes, les formations reçues (hors Pôle Documentaire), la prise du standard, les relectures des productions CAUE.

COMMUNICATION

Il s'agit des actions, participations à des réseaux, réunions visant à faire connaître le centre de ressources ou le CAUE du Jura en général et l'organisation des voyages et journées d'études.

DOCUMENTATION

Concerne toutes les activités liées au centre de ressources en dehors du Pôle Documentaire (gestion des achats, accueil et réponses aux demandes du public et de l'équipe interne, veille informative par le dépouillement de revues, la consultation de sites, les réseaux documentaires, gestion des images, réalisation de produits et outils documentaires (listes de classement, bases de données papier thématiques et par localisation géographique).

POLE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Action régionale pilotée par le CAUE du Jura et subventionnée à hauteur de 40 % par la DRAC. Poste de chargée de mission Information-Documentation à temps plein depuis septembre 2003 pour animer et gérer le réseau documentaire régional des trois CAUE de Franche-Comté sur ce projet.

Remarque :

La différence constatée pour l'activité Communication est due en 2004 à la préparation d'un voyage sur la région Bretagne, Pays de la Loire (non réalisé) et à l'organisation de la journée "Architectures Publiques Jurassiennes" le 8 octobre 2004.

Celle constatée au niveau du Pôle s'explique par la plus grande disponibilité de la documentaliste en 2005 pour le projet régional (pas de voyage ni de journée d'étude à préparer et à organiser).



PUBLIC

Le public sollicitant le centre de ressources est très diversifié et correspond aux différentes missions de conseil assurées par les CAUE : particuliers, collectivités, milieu enseignant, professionnels, chargés d'étude, agents de développement ou d'animation, étudiants.

L'accueil sur place et l'aide à la recherche documentaire doivent donc s'adapter à des demandes relativement différentes selon ces publics.

Les permanences des conseils aux particuliers sont aussi un moyen de faire découvrir notre bibliothèque. D'autre part, le réseau des CAUE représente une partie de ce public qui nous contacte régulièrement.

Accueil de groupes

En 2005, 5 groupes d'étudiants se sont déplacés au CAUE du Jura pour exploiter notre documentation, accompagnés par la documentaliste Caroline Saffrey et encadrés par Florence Clément, architecte conseiller :

- Le Lycée professionnel du Bâtiment « Le Corbusier » à Lons le Saunier :

14 élèves (répartis en 2 groupes) ont travaillé sur le thème de la ville

- Le Lycée Agricole de Montmorot

15 étudiants (3 groupes de 5 étudiants) se sont penchés sur les procédures en matière de protection des espaces et du patrimoine, sur le secteur de Château-Chalon, Baume-les-Messieurs et Frontenay

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION RECHERCHES

- Outils pédagogiques, livres et références sur les jardins, l'architecture traditionnelle, l'habitat individuel contemporain (création ou rénovation), l'architecture écologique, la construction bois, adresses d'organismes ressources, ont été les principaux thèmes de recherche.

- Nos productions : atlas des paysages, un jardin comment faire ?, fiches de recommandations sur la construction-rénovation, vivre et habiter la montagne jurassienne, répertoire des actions pédagogiques en architecture en Franche-Comté, charte bois ont été prêtées ou données.

- Nous sommes également interrogés sur l'existence d'actions et de réalisations exemplaires dans le Jura autour de questions d'actualité (démarches environnementales, PLU, carte communale, lotissements, actions pédagogiques).

REPARTITION DES MOYENS DE CONTACTS

Les thèmes demandés par téléphone, courrier ou mail sont les mêmes que les demandes sur place au CAUE. La tendance est à une augmentation des demandes par courrier électronique.



Le réseau des CAUE nous sollicite de plus en plus par rapport à nos publications qui apparaissent dans la Base Séquences du site de la Fédération dont la mise à jour pour le Jura est effectuée par la documentaliste, preuve de l'intérêt porté à nos recherches www.fncaue.asso.fr

[ACCUEIL](#)
[CAUE](#)
[FORUM](#)
[PRODUCTIONS](#)
[RESEAU](#)
[ACTUALITES](#)

[retour](#)

Productions

Les productions des CAUE

Recherche intuitive multi mots-clés :

☒ tous les mots (et)
 ☐ un des mots (ou)

Recherche par CAUE / URCAUE

Jura 39

Recherche par thème

Recherche par type de document

Tout document

recherche

[ACCUEIL](#)
[CAUE](#)
[FORUM](#)
[PRODUCTIONS](#)
[RESEAU](#)
[ACTUALITES](#)

[retour](#)

Résultat Recherche

CAUE du JURA	2005
ARBRES ET ARBUSTES, COMMENT CHOISIR ?	
Gratuit	Fiche descriptive
Disponible au CAUE du Jura	
CAUE du JURA	2005
NORD JURA : REHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI	
Gratuit et en consultation lieux de diffusion	Fiche descriptive
CAUE du JURA	2005
Charte Qualité Jura des Espaces et Bâtiments commerciaux	
gratuit	Fiche descriptive
CAUE du JURA	2005
Charte du bois apparent dans la construction des maisons individuelles - Jura	
gratuit	Fiche descriptive



FONDS DOCUMENTAIRE

IMAGES

Photographies papier et diapositives :

Le CAUE du Jura possède un fonds important d'images (10 000) :

- Photographies papier des communes du Jura, classées par unité paysagère puis par commune (prises de vues des différents repérages des chargés d'études)
- Réalisations architecturales, urbanistiques et paysagères des différents voyages organisés par le CAUE du Jura (diapositives)
- Outils pédagogiques à destination du milieu enseignant, des associations, structures d'animation et de développement (diapositives)

L'arrivée du numérique a ralenti si ce n'est stoppé net le développement des photographies papier et des diapositives. Le CAUE du Jura doit réfléchir à une nouvelle politique de gestion des images et se poser la question de la sauvegarde ou non de ces images papier (de leur numérisation) qui sont appelées à subir les assauts du temps.

Les diapositives servent quant à elles aux chargés d'études pour les actions de sensibilisation et les actions de formation, mais une fois numérisées.... En effet, les montages diapos traditionnels ne servent plus du tout.

Images numériques :

Il s'agit des images numériques directement prises par un appareil numérique et non des images numérisées d'après photographies papier ou diapositives.

Un système de gestion et d'archivage des images et des études Communes sur CD-Rom et DVD a été mis en place, conjointement par l'infographiste et la documentaliste :

- études et actions réalisées (186 CD Rom)
- banque Images (16 CD Rom)

EXPOSITIONS

Quatre expositions sont disponibles au prêt :

« Le Corbusier » : prêtée au Lycée Charles Nodier à Dole

« Les fermes du plateau de Nozeroy » prêtée à une structure d'hébergement touristique de Cerniébaud

« Un jardin pourquoi faire ? » prêtée à la villa Palladienne de Syam

« Paysage Bâti du Jura »

Une information sur ces expositions, par exemple sous forme d'un catalogue ou d'un fichier PDF, pourrait être envisagée à l'avenir.

BIBLIOTHEQUE

En 2005, le fonds comprend :

- 1 500 ouvrages
- plus de 1 000 plaquettes, brochures et dossiers couvrant nos principaux domaines
- 43 titres de périodiques (dont 15 abonnements payants et 28 reçus à titre gracieux)
- la liste à jour depuis 1995 des études menées par le CAUE du Jura

L'informatisation de ce fonds est en cours dans le cadre du projet régional de Pôle de ressources documentaires avec priorité donnée aux ouvrages conséquents ou représentatifs de l'activité des CAUE.





POLE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Ce projet régional a pour but de fédérer, en les structurant en réseau, les fonds documentaires et photographiques que les trois CAUE de Franche-Comté ont constitués depuis de nombreuses années afin de les porter à la connaissance des différents publics via Internet.

Le CAUE du Jura est la structure pilote pour cette action et la mission d'expertise et d'animation du réseau a été confiée à Caroline Saffrey.

L'engagement conséquent de l'Etat par l'attribution d'aides financières (réparties entre les trois CAUE de Franche-Comté) permet depuis 2003 de mener à bien ce projet :

Subventions DRAC réparties entre les trois CAUE

1^{ère} année (2003) : 15 245 euros

2^e année (2004) : 25 250 euros

3^e année (2005) : 25 000 euros

La première phase de ce projet ayant commencé tardivement dans l'année, en septembre 2003, 2005 a vu la fin de la phase II (mai 2004 à juin 2005) et le démarrage de la phase III (en cours) du projet régional.

Cette activité pour la région occupe 58% du temps de travail de la documentaliste.

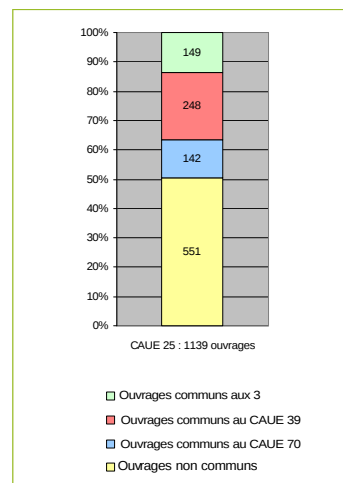
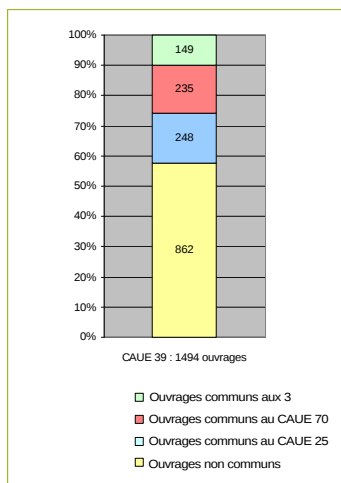
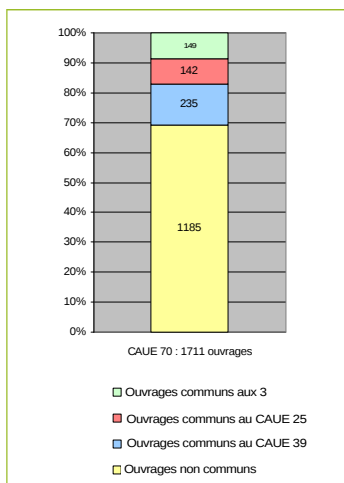
ACTIVITES 2005 :

- En tant qu'administrateur du réseau, caroline Saffrey, après avoir reçu les formations adéquates en 2004, s'est occupée de la partie technique informatique, a créé et mis en forme tous les paramétrages utiles pour la base commune et la gestion du fonds dans chaque structure, a harmonisé l'ensemble des données exportées sous Excel vers le format Alexandria, a coordonné et participé aux sessions de formation de la société GB CONCEPT sur le logiciel Alexandria pour le personnel et a ensuite transmis ses acquis aux autres documentalistes du réseau. Un manuel d'aide à la saisie des notices a été créé, outil indispensable pour travailler de manière homogène et cohérente sur les bases documentaires.

- Le second semestre 2005 a été réservé à l'alimentation des bases après répartition des notices entre les trois CAUE (le Caue du Doubs n'ayant pas de personnel disponible à ce moment (avril 2005), les deux autres Caue ont pris en charge la gestion des notices des ouvrages communs au Caue du Doubs) :

- Depuis, les trois structures travaillent selon cette répartition.
- Enfin, il a été passé commande du serveur Alexandria pour l'accès internet et du logiciel de l'interface Web pour la base commune, Alex-Web, outils informatiques qui seront opérationnels à la fin de la phase III et permettront la consultation de notre base de ressources via internet. Il nous restera alors à créer notre propre site internet pour la mettre en ligne.

Répartition des ouvrages : 3372 notices au total en avril 2005





POLITIQUE D'ACQUISITION

De 2001 à 2004, grâce au soutien important du Centre Régional du Livre, (Subvention de 50 % apportée pour 50 % d'achats pour la création ou le développement de fonds thématiques spécialisés), le fonds s'est enrichi de manière significative dans les domaines où les lacunes étaient constatées (soit par absence de représentation du thème, soit par la vétusté des ouvrages).

En 2005, il n'y a pas eu de demande de subvention CNL (deux raisons à cela : les thématiques principales étaient bien représentées et le manque de temps pour gérer les nouvelles acquisitions depuis mai 2004 (le temps étant consacré au projet régional).

Par conséquent, le nombre d'acquisition a été moins élevé que les années précédentes :

13 ouvrages sur les thèmes de l'architecture écologique, du développement durable, des villes, de la construction pour un montant total de 154,55 euros et 15 abonnements pour un montant total de 1 203,14 euros.



COMMUNICATION

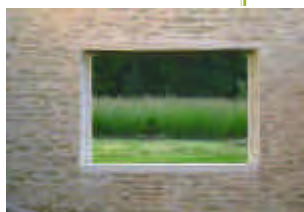
Les actions menées par le CAUE du Jura permettent parfois de valoriser le centre de ressources et inversement les ouvrages de la bibliothèque sont un moyen de sensibiliser le public à nos actions et de diffuser une culture « AUE ».

Quelques événements en 2005 :

- Conférence « Le Corbusier, architecte d'un monde radieux, d'argile et d'esprit » à l'IUFM de Lons le Saunier le 22 septembre, dans le cadre de l'année « Le Corbusier »
- Présentation du CAUE du Jura dans le guide « Bâticomtois » de 2005
- Publication de la « Charte Qualité Jura des espaces commerciaux »
- Création d'un outil pédagogique « Les apports de l'Architecture Contemporaine : La Maison de Verre »
- Participation au réseau des documentalistes et bibliothécaires de Lons-le-Saunier.

P E R S P E C T I V E S

- **Accroître la diffusion de nos documents** (expositions, brochures, ouvrages)
- **Développer un site internet**
- **Améliorer l'accueil et optimiser l'espace dans la salle réservée à la documentation en menant une vraie politique d'archivage** (Etudes Communes, archives administratives, comptables, dossiers de travail, photos, CD)
- **Solliciter à nouveau l'aide du Centre National du Livre afin d'enrichir notre fonds documentaire**
- **Mener à son terme le projet de Pôle de ressources documentaires qui permettra une meilleure répartition du temps de travail consacré au CAUE du Jura**
- **Définir et élaborer le projet de Pôle de ressources Images au niveau régional**
- **Participer à la création d'un Observatoire régional de l'architecture, l'urbanisme et de l'environnement**



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement

CAUE
du JURA

PÔLE INFOGRAPHIE

2005

3

Depuis 2005, une infographiste a été embauchée par le CAUE. Progressivement, sa tâche a été définie. Aujourd'hui, notre infographiste traduit l'information en images, crée des visuels qui illustrent ou complètent les dossiers des architectes. Elle imagine des mises en page harmonieuses pour les documents qui sortent du CAUE, en concertation avec l'équipe, et ceci dans le but de rendre plus lisible et plus efficace l'information qui sort du CAUE.

Son rôle n'est pas celui d'un publicitaire mais simplement de rendre efficace notre communication afin d'offrir une meilleure information au grand public et aux élus.

Nos documents se doivent d'être clairs, lisibles, explicites et pédagogiques.



Le rôle de l'infographiste dans un CAUE

Aujourd'hui, notre infographiste travaille sur deux grands types de dossiers :

- l'assistance graphique pour les architectes conseillers
- la production de chartes graphiques pour nos supports de communication (ex. brochures, expositions...), le contenu rédactionnel étant réalisé par les architectes de l'équipe.

LES DOSSIERS POUR LES COLLECTIVITÉS

Une fois la phase rédactionnelle terminée (écrit, plans et photos), le contenu est transmis à l'infographiste qui met le document en forme afin qu'il puisse être diffusé aux élus concernés. Cette méthode de travail a permis d'optimiser le temps de travail consacré à chaque commune (des architectes) et d'apporter un plus sur du rendu graphique de nos documents.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

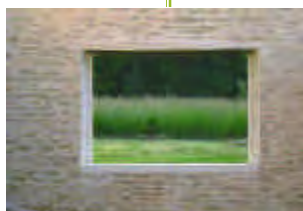
Lors des manifestations organisées par le CAUE, les visites, les interventions pédagogiques, des brochures accompagnant ces visites sont réalisées en binôme, architecte-infographiste.

Par exemple, lors de notre participation au " Forum Education à l'environnement " de Dole, un outil pédagogique (livret de visite) a été élaboré afin d'accompagner la visite la Maison de Verre de l'architecte P. Chareau.

Globalement, la méthodologie de travail s'est progressivement mise en place, reste à l'évaluer. De nouveaux besoins apparaissent, notamment l'écriture d'une nouvelle charte graphique, la création d'un site internet, la création de documents d'information sur le CAUE.



P E R S P E C T I V E S :



- Renouveler notre charte graphique
- Créer d'un site internet
- Evaluer les différentes missions de l'infographiste au sein de l'équipe
- Améliorer la méthodologie du travail en équipe